

LETTRE OUVERTE À L'ATTENTION DE LA DIRECTION EMEIS

Madame DULAC,

Alors que nous allons entamer prochainement les Négociations Annuelles Obligatoires, l'ensemble des salariés du groupe, soutenus par les élus UNSA, souhaite vous alerter de l'urgence de la situation concernant l'état dégradé de notre environnement de travail.

Ce climat malsain compromet gravement qualité et sécurité des soins tout en affectant profondément le bien-être de l'ensemble du personnel. Nous sommes confronté à une montée inquiétante des risques psychosociaux : découragement, démissions, turnover...

1. Manque d'effectif et de transparence. La réduction du personnel par le non remplacement s'est encore intensifié depuis cet été. L'absence de remplacement des départs est mal vécu par les équipes, entraînant une surcharge de travail et des risques insoutenables, nuisant à la qualité du service. La décision de la direction sans en informer l'ensemble des salariés de réduire le taux d'encadrement est déconnectée de la réalité du terrain et génère une grande incompréhension. L'UNSA vous demande de communiquer clairement les raisons et les conditions de cette réduction du taux d'encadrement.

2. Tensions au sein de l'environnement de travail. Les tensions dans les établissement sont trop fréquentes. Des conflits non résolus et une ambiance délétère freinent la coopération et l'efficacité. Les plans de formations promis aux équipes ne peuvent pas être appliqués à cause de la compression des effectifs. L'UNSA pense qu'il est indispensable de mieux former les équipes opérationnels pour résoudre les conflits et instaurer une ambiance saine. L'organisation de d'échanges conviviaux est indispensable pour un climat serein.

3. Dysfonctionnement dans la communication. La communication au sein de groupe est chaotique. La confusion la plus totale règne, provoquant frustration, malentendus permanents. Il faut organiser des réunions régulières, doter TOUS les salariés d'un système de communication fluide, structuré, avec des outils modernes : une boîte électronique pour chaque salarié, un intranet simple et accessible. Il est urgent que tous les salariés aient accès aux informations pratiques de paie, prévoyance, mutuelle, formation, logement, conventions collectives. Pour l'UNSA, cet investissement onéreux est indispensable dans le cadre d'une véritable communication interne.

4. Manque de reconnaissance. Le travail accompli sur le terrain n'est pas considéré. Les salariés CDI fortement mobilisés cet été, suite au non remplacement, ne sont pas reconnus à la hauteur de leur engagement. Il est anormal qu'aucune attribution de prime ou de repos compensatoire n'ait été envisagé. Le manque de reconnaissance des efforts fournis par les équipes entraîne démotivation et désengagement. Les promesses de formations ne sont pas tenues. Les salariés estiment que les avancées obtenues avec l'accord d'intéressement ne sont pas suffisantes, il attendent beaucoup des NAO. L'UNSA vous encourage à instaurer un système de reconnaissance clair pour valoriser les contributions et renforcer la motivation de chacun.

5. Absence de vision stratégique. L'absence de vision claire sur l'avenir de notre entreprise crée un climat d'incertitude, d'inquiétude. La direction est en total décalage avec le quotidien des équipes en réduisant les effectifs. Cela nuit à la qualité de prise en charge de patient et porte atteinte à l'attractivité du groupe. L'UNSA vous demande instamment d'associer salariés et partenaires sociaux pour mettre en place une stratégie partagée, impliquant l'ensemble des acteurs de l'entreprise à la construction d'un projet commun. Un calendrier de suivi des objectifs est indispensable pour que salariés et organisations syndicales puissent comprendre et accompagner la renaissance du groupe EMEIS.

L'UNSA est convaincue que la prise en compte de ces préoccupations améliorera de manière concrète, notre quotidien et notre performance collective. L'UNSA vous remercie de l'attention que vous porterez à ces questions et espérons pouvoir discuter de solutions ensemble dans la confiance mutuelle.

Nous vous prions d'agréer, Madame DULAC, l'expression de nos salutations distinguées.